

LIGUE DU BEARN DE PELOTE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE électorive
2012**

PROCÈS-VERBAL

**Mairie de Morlaàs
Dimanche 4 novembre 2012
10 h 30**

Appel des clubs :

SOCIETES	Représentées par MM.	Autres
Section Paloise	Cazadebat	
P. C. Orthézien	Etchemendy	Soulé - Urbistondo
Stade Salisien	Cassou	
Les Jeunes de St Martin Salies	Mme Lavie-Cambot	
P. C. Lourdais	Barzu	Nogaro
U. S. Sauveterienne	Castetbon	
P. C. Aspois	Absent	
P. C. Pardisien	Dubernet	
Navarrenx Pelote	Bordenave	
A. S. Baretounaise	Cazaux	
U. S. Coarraze-Nay	Lassus	Gouaillard - St Cricq
U. S. V. Gelosienne	Lacrampe	Iribarne -
P. C. Maslacquais	Hautbois	
S. O. Maubourguetois	Absent	
E. S. de Lembeye	Absent	
A. S. C. de Laroin	Procuration Peyraube	
Messier Sport Oloron	Absent	
Avenir de Bizanos	Lolibé	Chrisostome - Molbert - Latrubesse
ASPTT - Pau	Money	
P. U. Monassut	Lacoste	Moura
La Pala Gantoise	Labonne	
Foyer Rural de Mont	Absent	
P. C. D'Ossau	Sassoubre	
Morlaàs P. C.	Taïeb	Lagourgue - Peyrou - Cabanne
A. S. C. Pontiacq - Lamayou	Absent	
Lescar P. C.	Lagardère	
La Pelote Ogeuloise	Salle	Laberdesque
P. C. de L'Ousse	Morand	Cuyala-Pon
Beaumont Pau-Lotari	Procuration Lolibé	
Billère P. C.	Biben	Lagardère - Bounaud
P. C. Oloronais	Ducap	Nicolau - Mme Ducap
La Pelote Jurançonnaise	Mercader	Samperez
P. C. de Ger	Mme Barats	
Pelote Lasseuboise	Peyraube	
A. P. Burosienne	Absent	
Les Amis de la Pelote Serres Castet	Absent	
Pelote En Ortes	Absent	
C. P. B. B. - Moumour	Absent	
P. A. Lacq - Audéjos (affilié 2012 - pas de voix)	Absent	
	28 représentées : 170 voix.	
Total : 39 sociétés : 202 voix.		

Répartition des Voix au 31.12.2011 - Ligue du BEARN
mise à jour Octobre 2012

CODE	CLUBS	LICENCES SPORTIVES	VOIX	Partage Clubs/ Ligues	
01	SECTION PALOISE PELOTE BASQUE - PAU	205	12	6	6
02	PELOTARI CLUB ORTHEZIEN	73	6	3	3
04	STADE SALISIEN	40	4	2	2
05	LES JEUNES DE ST MARTIN - SALIES	81	6	3	3
09	PELOTARI CLUB LOURDAIS	87	6	3	3
10	U.S.SAUVETERIENNE	68	6	3	3
11	PELOTARI CLUB ASPOIS	4	2	1	1
12	P.C PARDISIEN	91	6	3	3
13	NAVARENX PELOTE	103	8	4	4
14	A.S BARETOUNAISE	66	6	3	3
15	U.S.COARRAZE NAY	50	4	2	2
16	U.S.VAILLANTE GELOSIENNE	75	6	3	3
17	PELOTARI CLUB MASLAQUAIS	16	2	1	1
19	S.O.MAUBOURGUETOIS	15	2	1	1
24	ETOILE SPORTIVE DE LEMBEYE	3	2	1	1
25	A.S.C DE LAROIN	61	6	3	3
26	MESSIER SPORTS OLORON	17	2	1	1
27	AVENIR DE BIZANOS	68	6	3	3
29	ASPTT PAU	3	2	1	1
30	A.S GARLIN (en sommeil 2012)	0	0	0	0
31	PELOTE UNION MONASSUT	51	6	3	3
35	LA PALA GANTOISE	62	6	3	3
36	FOYER RURAL DE MONT	51	6	3	3
42	PELOTARI CLUB D'OSSAU	47	4	2	2
43	MORLAAS PELOTARI CLUB	68	6	3	3
40	A.S.C PONTIACQ LAMAYOU	8	2	1	1
40	LESCAR PELOTARI CLUB	104	8	4	4
51	LA PELOTE OGEULOISE	70	6	3	3
52	PELOTARI CLUB DE L'OUSSE	44	4	2	2
53	ARTIXEKO PILOTA (en sommeil 2012)	0	0	0	0
55	BEAUMONT PAU LOTARI	36	4	2	2
57	BILLERE PELOTARI CLUB	88	6	3	3
58	PILOTARI CLUB OLORONNAIS	268	14	7	7
59	LA PELOTE JURANCONNAISE	60	6	3	3
02	FOYER RURAL DE GER	116	8	4	4
03	PELOTE LASSEUBOISE	69	6	3	3
04	AMICALE PELOTE BUROSIIENNE	22	4	2	2
05	LES AMIS DE LA PELOTE SERRES CASTET	16	2	1	1
07	PELOTE EN ORTES - ORTHEZ	28	4	2	2
08	CLUB PELOTE BASCO-BEARNAIS MOUMOUR	58	6	3	3
69	PALA DE NAVAILLES ANGOS (en sommeil 2012)	0	0	0	0
70	PELOTARI A. LACQ-AUDEJOS (affilié 2012)	0	0	0	0
	39	2392	202	101	101

Le Président Christian LAGOURGUE ouvre la séance et indique la procédure à suivre pour les différents votes.

Bureau de l'Assemblée :

Président : Christian LAGOURGUE

Secrétaire : Eric DUCAP

Bureau de vote :

Président : Charles LE BEULZE

Commission électorale :

Charles LE BEULZE

Gilbert INCHASTOICHIPY

Francis PEYROU

Bruno SAMPEREZ

Alexandra BOUNAUD

Appel des sociétés :

39 Sociétés composent la ligue du Béarn et rassemblent 2392 licenciés à la mise à jour du mois d'octobre 2012.

1 société PALA - Lacq Audéjos ne peut pas voter puisqu'elle n'était pas affiliée à la F.F.P. B. au 1^{er} janvier 2012.

L'appel fait ressortir la présence de 28 Sociétés disposant de 170 voix.

Voir Tableau ci-dessus indiquant le nombre de voix par Société et leurs Représentants.

Le vote par procuration est autorisé. Le vote par correspondance n'est pas admis. (Règlement en vigueur)

1- Election du Comité-Directeur pour la période 2013-2016.

A la clôture des dépôts de Candidatures le 21 octobre 2012, une seule liste a été enregistrée.

Le Vote portera sur la liste se trouvant dans le Tableau page 11.

Le nombre des Membres du Comité-Directeur de la Ligue du Béarn est fixé à 30 élus pour 4 années - 2013 à 2016.

Parmi ces 30, 4 places sont réservées aux féminines et 1 à un médecin.

Votants :

Les délégués des 28 sociétés représentant les 170 voix.

1^{er} tour :

Votants : 170

Exprimés : 169

Blancs : 0

Nuls : 1

Majorité absolue requise : 86

30 élus à la majorité absolue des exprimés y compris les bulletins blancs et nuls.

La liste conduite par Gilles LOLIBE est ELUE

Les candidats titulaires siégeront au Comité-Directeur de la Ligue du Béarn pour 4 ans de 2013 à 2016.

2- Election du Président de la Ligue du Béarn pour la période 2013-2016.

Les membres du Comité-Directeur réunis en séance proposent la candidature de :

Gilles LOLIBE.

Votants :

Les délégués des 28 sociétés représentant les 170 voix.

1^{er} tour :

Election à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs

Votants : 170

Exprimés : 158

Blancs : 6

Nuls : 6

Majorité absolue requise : 86

Gilles LOLIBE : 149 voix

Claude MORAND : 5 voix

Eric DUCAP : 3 voix

Yannick LAGARDERE : 1 voix

Gilles LOLIBE est élu Président de la Ligue du Béarn.

3- Election des porteurs de voix à l'Assemblée Générale de la FFPB

Votants :

Les délégués des 28 sociétés représentant les 170 voix.

Titulaire : Gilles LOLIBE

Suppléant : Joël PEYRAUBE

1^{er} tour : Election à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Votants : 170

Exprimés : 170

Gilles LOLIBE sera le représentant de la ligue du Béarn à l'Assemblée Générale électorale de la FFPB.

Joël PEYRAUBE sera son suppléant.

4- Election des représentants de la Ligue du Béarn au Comité Départemental de Pelote Basque des Pyrénées–Atlantiques pour la période 2013-2016.

Votants :

Les délégués des 28 sociétés représentant les 170 voix.

8 places à pourvoir.

Une liste de 8 personnes candidates est proposée au vote.

Noms :

Gilles LOLIBE

Joël PEYRAUBE

René MERCADER

Anita LAVIE CAMBOT

Jean LABERDESQUE

André GOUAILLARD

Jean Louis JULIAT

Morgane CHEVALIER

1^{er} tour : Election à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Votants : 170

Exprimés : 170

Liste proposée : 170 voix.

Les huit titulaires sont élus pour siéger au Comité Départemental Pelote Basque 64.

**5- Election des représentants de la Ligue du Béarn à la Ligue d'Aquitaine
de Pelote Basque pour la période 2013-2016.**

Votants :

Les délégués des 28 sociétés représentant les 170 voix.

4 places à pourvoir.

Une liste de 4 personnes candidates est proposée au vote.

Noms :

Gilles LOLIBE

Jean LABERDESQUE

André GOUAILLARD

Morgane CHEVALIER

1^{er} tour : Election à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Votants : 170

Exprimés : 170

Liste proposée : 170 voix.

Les quatre titulaires sont élus pour siéger à la Ligue d'Aquitaine de pelote Basque.

Clôture de la séance 13h00.

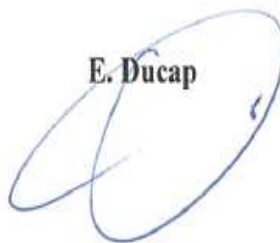
Fait à Morlaàs, le 4 novembre 2012.

Le Président sortant



C. Lagourgue

Le Secrétaire de séance



E. Ducap

